

**MARCHE N° 2023 / 01
FOURNITURE DE PRESTATION DE SEJOUR
AU FUTUROSCOPE DE POITIERS**

Marché public passé selon une Procédure Adaptée

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

POUVOIR ADJUDICATEUR :

MME NATHALIE LEBUGLE
Principale du Collège Louis Pasteur
151, Boulevard Louise Michel
59490 SOMAIN
Tél : 03 27 86 09 30

COMPTABLE ASSIGNATAIRE :

Agent Comptable du Collège Louis Pasteur
151, Boulevard Louise Michel
59490 SOMAIN
Tél : 03 27 86 09 30
Mail : intendant.0590207e@ac-lille.fr

SOMMAIRE

	Pages
<u>TITRE I : DISPOSITIONS GENERALES</u>	2
Article 1 : Objet de la consultation	2
Article 2 : Formes et conditions de la consultation	2
Article 3 : Modalité d'organisation de la consultation	2
<u>TITRE II : Présentation des candidatures et des offres</u>	2
Article 4 : Délai de présentation	2
Article 5 : Conditions d'envoi ou de remise des candidatures et des offres	2
<u>TITRE III : Examen et sélection des candidatures et des offres</u>	3
Article 6 : Procédure	3

TITRE I :

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la fourniture d'une prestation de séjour au parc du Futuroscope de Poitiers.

ARTICLE 2 - FORME ET CONDITIONS DE LA CONSULTATION

La présente consultation est lancée sous la forme d'une procédure adaptée, soumis à ce titre aux dispositions du Code des Marchés Publics.

Le début d'exécution et le délai de validité des offres sont fixés dans l'acte d'engagement

ARTICLE 3 - MODALITE D'ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Mode de consultation :

La consultation est lancée sous la forme d'une parution d'un avis d'appel public à la concurrence sur les sites : - de l'Association des Journées de l'Intendance (<http://www.aji-france.com/>)

Etendue de la consultation :

Elle porte sur le marché unique établi dans l'acte d'engagement ci-joint.

Mode de dévolution du marché

Les candidats intéressés doivent remettre une offre sur la totalité du marché.

TITRE II :

PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

ARTICLE 4 - DELAI DE PRESENTATION

Les offres seront reçues pendant un délai de 17 jours à compter du mercredi 26 octobre 2022, date d'envoi de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence ; en conséquence, la date limite effective de réception des offres au Collège Louis Pasteur est le : lundi 7 novembre 2022 à 16 heures.

ARTICLE 5 -CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les pièces transmises seront entièrement rédigées en langue française.

Les prix seront exprimés en Euros.

Les offres seront transmises sur la plateforme AJI (<http://www.aji-france.com/>)

Les dossiers reçus après la date limite ne seront pas retenus et renvoyés à leurs auteurs.

TITRE III :
EXAMEN ET SELECTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

ARTICLE 6 - PROCEDURE

Le jugement des offres sera effectué par la commission mise en place dans l'établissement.
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants :

- Prix : 40%
- Valeur technique (respect des lieux et dates) : 40 %
- Respect des prestations liées : 20%

La notification des résultats sera communiquée à tous les candidats par courrier, et au candidat retenu par lettre recommandée.

ARTICLE 7 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires concernant tant la présentation des candidatures et des offres que plus généralement l'ensemble de la consultation pourront être obtenus auprès de :

M. Jérémie GHIENNE
Intendant de la cité scolaire Louis Pasteur
151, Boulevard Louise Michel - BP 9
59490 SOMAIN

Tél : 03 27 86 09 30
Fax : 03 27 86 29 42
Mail : intendant.0590207e@ac-lille.fr

La personne publique s'engage à répondre à chaque question dans un délai de 6 jours ouvrés après réception de la question.